
Développement du compostage collectif

Syndicat Mixte du Pays Vallée de la Sarthe

1 place Pierres Desautels
72270 Malicorne sur sarthe

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Julien Briault

dechets@vallee-de-la-sarthe.com

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le développement du compostage est une action phare du Programme Local de Prévention des Déchets car la matière organique représente 30 à 50% des Ordures Ménagères résiduelles (OMr). Pour réduire cette fraction dans les OMr, les Communautés de communes mettent à disposition des habitants des composteurs domestiques. Les habitants résidant en habitat vertical, ainsi que les gros producteurs de déchets organiques ne peuvent cependant pas bénéficier de ces derniers qui ne répondent pas à leurs besoins. C'est afin d'étendre cette action au plus grand nombre que le compostage collectif se développe, mais également parce qu'il est un levier important de communication, et plus particulièrement dans le contexte actuel puisque deux Communautés de communes s'apprêtent à passer en Redevance Incitative (RI).

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'opération présente plusieurs objectifs à savoir :

- Répondre à un besoin des habitants: valoriser et utiliser leurs déchets organiques
- Diminuer les coûts de collecte et de traitement des OMr
- Améliorer le taux de valorisation matière grâce à un meilleur tri à la source
- Démocratiser et rendre accessible à tous la pratique du compostage
- Sensibiliser les élèves dans les écoles à la pratique du compostage ainsi qu'à la réduction du gaspillage alimentaire (action parallèle)
- Aider à la mise en place de la Redevance Incitative en proposant des voies alternatives de gestion des déchets, notamment pour les gros producteurs (maisons de retraite, écoles...)
- Répondre ainsi aux objectifs de réduction et de valorisation des déchets fixés par le Grenelle de l'environnement.

Résultats quantitatifs

1 composteur collectif de 1.5 m³ a été installé sur un quartier de 15 foyers. 2 personnes ont été identifiées comme référentes. L'ensemble des déchets organiques des foyers est ainsi détourné des OMr, soit environ 1 t/an.

5 écoles sont aujourd'hui intéressées pour développer le compostage collectif, 2 maisons de retraites, un camping et une autre résidence.

Les tonnages apportés sont suivis en continu et un bilan sera fait au printemps 2013.

Résultats qualitatifs

Alors que seulement 9 foyers sur 15 souhaitaient participer au début de l'opération, l'ensemble a finalement adopté le geste. Les habitants sont donc très satisfaits de l'opération et souhaitent poursuivre en ce sens.

Les élus se sont également très impliqués ce qui a été un vrai levier pour la réussite de cette action.

Le compost en cours a un bon aspect et ne présente pas d'odeur alors que tous les déchets y sont introduits (y compris les viandes). L'apport important de broyat assure le bon fonctionnement du processus et évite les risques de mauvaises odeurs.

MISE EN OEUVRE

Planning

Novembre 2011 : Visite de sites de compostage collectif à Nantes avec l'association COMPOSTRI et des élus locaux.

Décembre 2011 : Réunion du groupe de travail "développement du compostage" et d'éventuels partenaires pour suivre et s'approprier l'opération (les partenariats ne se sont pas concrétisés).

Février 2012 : Rencontre du bailleur social du quartier (Sarthe Habitat) et des habitants pour les informer et leur proposer une réunion d'explication. Envoi d'un courrier pour inviter les habitants à une réunion d'information.

Mars 2012 : Réunion d'information des habitants avec les élus de la commune et Cc, Sarthe Habitat, le technicien de la Cc et le chargé de mission prévention. Présentation des enjeux, intérêt et fonctionnement du compostage, évaluation de l'intérêt qu'ils y portent, choix d'un lieu d'implémentation...

Avril 2012 : Implantation du composteur avec formation par l'association compostri + installation de la récupération des eaux de toiture par Sarthe Habitat pour utiliser l'eau pour le process

Suivi mensuel par le technicien environnement de la Communauté de communes

Moyens humains

Le chargé de mission prévention des déchets (20 heures)

Le technicien environnement de la Communauté de communes (20 heures)

Un élu référent (moteur) et les élus de la commune pour le portage (10 heures)

2 référents pour l'entretien, le suivi et la gestion du composteur (deux heures par semaines)

Les bailleurs sociaux (4 heures)

Moyens financiers

Visite à Nantes = 150 €

Implantation du composteur + formation des habitants = 1700€

Temps de travail des UTH = 500€

Moyens techniques

Un composteur

Une fourche de type Croc

Un aérateur à ressort et thermomètre conseillé.

Un récupérateur d'eau

Partenaires mobilisés

Sarthe Habitat (Bailleur social)

Compostri (association Nantaise de promotion du compostage collectif)

Commune / Communauté de communes / Pays Vallée de la Sarthe

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

L'action est tout à fait reproductible, la communication faite sur ce sujet est très positive et de nombreux sites sont intéressés pour se lancer.

L'implication du bailleur social est essentielle, il est donc important de commencer par s'en assurer avant d'aller plus loin. L'implication des habitants est également un facteur clé.

Lors de la communication sur ce projet, notamment via le journal communautaire, un appel à volontaires a été émis pour que les habitants qui souhaitent voir s'implanter un composteur dans leur quartier puissent se manifester.

Difficultés rencontrées

Le type de composteur (bac de fermentation, bac de maturation, bac d'apport en broyat et bac de trempage du broyat) présente une originalité sur le territoire bien que Compostri ait déjà bien développé ce type de composteurs.

Le bailleur social s'est investi directement dans le projet, notamment en installant des cuves de récupération des eaux de pluie.

Recommandations éventuelles

Cf. reproductibilité

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | HOTELLERIE RESTAURATION | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Marc JANIN

marc.janin@ademe.fr

Direction régionale Outre Mer